

Conseil municipal du 15 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le 15 Septembre à 19h, le conseil municipal convoqué en session ordinaire s'est réuni au lieu habituel de ses séances, en présence de Lucienne Cortinas, maire de la commune.

Présents : Mme CORTINAS, Mr FLOUS, Mme GUERRI, Mme MARTY, Mr MATILLA, Mr NAUCHE, Mr NAVARRE, Mme NOGUES, Mr PARMEGIANI, Mme RAMOS, Mr SABOULARD, Mr TEILLOL, Mme VENEL, Mme VIZCAY

Absents excusés : Mme CANO

Mme VIZCAY est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour

- 1/ Règlement intérieur de la salle polyvalente
- 2/ Subvention Club de l'Amitié
- 3/ Vente de terrain bien sans maître
- 4/ Manifestations à venir
- 5/ Point sur les travaux
- 6/ Point école
- 7/ Point urbanisme
- 8/ Changement de contrats (EDF / Assurances / Maintenance)
- 9/ Questions diverses

1/ Règlement intérieur de la salle polyvalente

A la demande de Mr PARMEGIANI, il est examiné une proposition de modification des tarifs de location de la salle polyvalente. Actuellement, le montant de la location est fixé à 600 euros Le tarif est estimé trop élevé et une proposition est faite pour 400 euros pour un week-end complet et 200 euros pour une seule journée. Pour les Landorthais le tarif proposé serait de 200 euros le week-end et 100 euros pour une journée. Du 1 Octobre au 30 avril (période hivernale) un supplément de 50 euros est envisagé pour le chauffage. Cette décision s'appliquera à compter du 1^{er} octobre 2020.

Vote à l'unanimité

Remarque : Interdiction de versement d'arrhes . On devra encaisser le chèque du montant total. De même, on n'acceptera plus de chèque de caution. Pas de remboursement possible

2/ Subvention au Club de l'Amitié

Pour combler les 148,12 euros manquants à l'achat de légos , avancés par le Club de l'Amitié, il est décidé de verser cette somme au Club au titre de subvention exceptionnelle.

3/ Vente de bien sans maître

Prix de vente à fixer pour un petit terrain de moins de 600 m² par la mairie. Mme et Mr RODRIGUEZ seraient intéressés par ce terrain. La délibération est reportée dans l'attente d'éléments complémentaires.

3/ Manifestations à venir

La journée du patrimoine est reportée au 11 novembre si les conditions sanitaires du moment le permettent.

Le repas des aînés est annulé et sera remplacé par un colis (cadeau de Noël) offert à toutes les personnes âgées. Un devis a été demandé à plusieurs organismes.

A compter de cette année, l'âge requis pour bénéficier de ce colis ou participer au repas des aînés est fixé à 70 ans au lieu de 65 ans.

Vote à l'unanimité

4/ Travaux

Mr NAUCHE fait le point des travaux réalisés depuis le dernier conseil municipal.

Le talus du stade a été aménagé par le SIVOM et l'entreprise Lormant est contactée pour la réfection du toit de l'école. Il faudra envisager la pose d'un détecteur de présence devant les WC des vestiaires.

Un paysagiste du Conseil Départemental se déplace sur la commune pour faire des propositions d'aménagement de l'espace dans des divers points de la commune, en particulier autour du stade, de l'aire de jeux...Il faut aussi dès à présent réfléchir aux conditions d'arrosage du stade en utilisant les sources existantes.

5/ Ecole

95 enfants sont inscrits. Une nouvelle facturation a été mise en place pour le règlement de la cantine que fréquente la quasi-totalité des enfants. Le prix du repas est fixé à 3,60 euros.

6/ Urbanisme

Mme RAMOS annonce 16 CU b dont 8 refusés / 6 permis de construire Une formation sur l'urbanisme (SCOT / PLUI) est prévue le 29 octobre à laquelle participeront Sylvie NOGUES, Nicolas SABOULARD et Jackie RAMOS. Le 22 Octobre, une autre formation sur « les finances de l'urbanisme » se tiendra à Saint-Gaudens.

7/ Changement de contrats

La société « SOS Informatique » s à Saint-Gaudens a été contactée pour un contrat de maintenance sur le matériel informatique de la mairie. On ne donnera pas suite à cette proposition plus onéreuse que le contrat que nous propose actuellement la société « Aromatic ».

EDF : Total Direct Energie conseillé par le SDEHG avec lequel nous sommes encore engagés

8/ Questions diverses

Communication : Une formation est prévue avec l'ATD le 2 octobre (mise à jour du site de la commune). La journée du patrimoine reportée est envisagée le 11 novembre avec l'inauguration de

la cabine à livres et la table d'orientation . Si les conditions sanitaires n'ont pas évolué la journée du patrimoine n'aura pas lieu et le conseil municipal assurera une commémoration succincte du 11 novembre suivie de l'inauguration de la cabine à livres + la table d'orientation.

Les présidents d'associations ont été reçus en mairie et se sont engagés par écrit, à respecter les consignes sanitaires qu'ils pourraient être amenés à mettre en place lors de manifestations organisées dans les bâtiments communaux. Un dossier COVID est mis en service regroupant l'ensemble des documents sur cette question, à la disposition des conseillers municipaux.

Infos personnel :

- Richard est pompier volontaire. Une convention a été signée avec le SDIS lui accordant 5 jours d'absence par an pris en charge par le SDIS. Il lui est autorisé d'arriver en retard sur son lieu de travail, suite à une intervention.
- La nouvelle secrétaire Audrey PERALDI débutera début octobre et sera avec Corinne Brunet , en binôme, sur les 15 derniers jours de septembre pour se « familiariser » avec son poste. Elle interviendra le lundi après-midi, le mardi matin, la journée du mercredi et jeudi. Les horaires d'ouverture de la mairie ne changeront pas. Le public ne sera pas reçu en mairie, l'après-midi.

Election SIVOM :

Mme le Maire a été élue vice-présidente du SIVOM . Elle sera en charge du service des pompes funèbres, des chapiteaux.

Question au débat (pour le prochain conseil)

Des terrains communaux sont laissés par l'exploitant de ces terrains (Mr BONNEMAISON) pour cause d'arrêt d'activité. Deux personnes sont intéressées : Mr FORNERO et Mr Alex PORCU.

La séance est levée à 21h.